



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4408 Rev. 2

39E 17 1991

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Weight Indicator

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur pondéral électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

Consolidated Controls (Eaton Corp.)
15 Durant Avenue
Bethel, Connecticut
USA
06801

MANUFACTURER / FABRICANT:

Consolidated Controls (Eaton Corp.)
Bethel, Connecticut
USA

MODEL(S) / MODÈLE(S):

UMC555**-**
UMC444**-**

RATING / CLASSEMENT:

Up to 10 000 increments with programmable graduation size from 0.0001 to 100.
Jusqu'à 10 000 échelons dont la valeur est programmable entre 0.0001 et 100.

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This approved device is a fully electronic digital weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weighing element, forms a weighing system.

The weight display consists of six (6) active seven (7) segment LEDs or LCDs with decimal points. There are annunciators to indicate Zero, Net, Motion, lb and kg.

Models designated as UMC 555 ** *B are RFI shielded by the insertion of a grounded wire mesh; models designated as UMC 555 ** *C are RFI shielded by other means which preclude the wire mesh.

The display will indicate "UL" for gross weight under limit and "OL" for gross weight overload.

The operator controls consist of pressure sensitive switches and they are marked as follows:

"ZERO" to reset the weight indication to zero; operates only in the "GROSS" mode.

"NET/GROSS" to switch the unit between the gross and net weighing modes.

"TARE" to tare a weight on the weighing element; operates only in the "NET" mode.

"PRINT" to activate an external printer.

The initial setup, calibration, zero and span adjustments are accessed via a plate located on the face of the indicator.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur pondéral électronique à affichage numérique qui, une fois relié à un élément peseur approuvé et compatible, forme un ensemble de pesage.

Le dispositif d'affichage se compose de six (6) DEL ou DCL à sept (7) segments avec des points décimaux. Il comprend également des voyants pour le zéro, le poids net (Net), le mouvement (Motion), les livres (lb) et les kilogrammes (kg).

Les modèles désignés UMC 555 ** *B sont protégés des interférences radio par l'insertion d'un grillage de fils métalliques; les modèles désignés UMC 555 ** *C sont protégés des interférences radio par des moyens autre qu'un grillage de fils métallique.

Le dispositif d'affichage indique "UL" pour un poids brut sous la limite et "OL" pour un poids brut en surcharge.

Les commandes de l'opérateur prennent la forme de touches à effleurement et sont indiquées comme suit:

"ZERO" pour la remise à zéro de l'affichage du poids; la commande fonctionne en mode brut ("GROSS") seulement.

"NET/GROSS" permet de passer du mode de détermination du poids brut au mode de détermination du poids net et vice versa.

"TARE" pour tarer un poids sur l'élément peseur; la commande fonctionne en mode "NET" seulement.

"PRINT" actionne une imprimante externe.

Une plaque placée sur la face de l'indicateur permet l'accès aux dispositifs de préparation initiale et d'étalonnage ainsi qu'aux dispositifs de réglage du zéro et de la portée.

The enclosure is sealed externally with lead seal and wire on the front plate securing screws and with a tamper-proof paper seal at the back of the enclosure. The sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM3/10.

Model UMC444 is identical to model UMC555 except:

- a) the front panel has minor cosmetic changes;
- b) it comes with a terminal strip load cell connector instead of a 6-pin standard connector; and,
- c) it comes with a simplex 20mA serial port only.

The model designation includes the following suffixes:

Le boîtier est plombé de l'extérieur au moyen d'un plomb et d'un fil métallique traversant des vis de fixation du panneau avant et d'un sceau inviolable en papier. Le plombage n'est pas tenu de permettre l'accès facile aux autres composantes ou dispositifs de réglage conformément à la prescription ministérielle SGM 3/10.

Le modèle UMC444 est identique au modèle UMC555 sauf pour les points suivants:

- a) le panneau avant présente de petites modifications d'ordre esthétique;
- b) il est fourni avec un connecteur à bornier pour la cellule de pesage au lieu du connecteur standard à 6 broches; et,
- c) il est seulement muni d'une porte série simple 20 mA.

La désignation de modèle comprend les suffixes suivants:

UMC555/444 ()

ENCLOSURE / Boîtier

- A= STANDARD, MILD STEEL WITH TILT STAND BASE/Modèle de base en acier doux avec support inclinable
- B= MILD STEEL WITH PANEL MOUNT BRACKETS/En acier doux avec douilles pour montage sur panneau

INPUT VOLTAGE / Tension d'entrée

- A= 117 V (ac), 60 Hz
- B= 217 V (ac), 50 Hz
- C= 12 V (dc) (EXTERNAL INPUT/Alimentation extérieur)

OPTIONS / Options

- 1) UMC555 A= STANDARD / Modèle de base
B= BATTERY PACK WITH CHARGER/Pile et chargeur
- 2) UMC444 A= STANDARD (INCLUDES 20mA SIMPLEX SERIAL)
B= DUPLEX SERIAL (RS232 OR 20mA)

LOAD CELL CONNECTIONS / Connexions de la cellule de pesage

- A= STANDARD (UNSHIELDED) UNIT - NOT LEGAL FOR TRADE/Unité de base (non blindée)-NON LÉGALE POUR LE COMMERCE
- B= RFI (SHIELDED) UNIT - LEGAL FOR TRADE/Unité IFR (blindée)
- LÉGALE POUR LE COMMERCE (UMC555 ONLY)
- C= RFI (SHIELDED) UNIT/Unité IFR (blindée)
- D= RFI (SHIELDED) UNIT WITH LOAD CELL CONNECTOR(UMC444 ONLY)/
UNITÉ PROTÉGÉE CONTRE LE BROUILLAGE RADIOÉLECTRIQUE AVEC CONNECTEUR POUR CELLULE DE PESAGE (UMC444 SEULEMENT)

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

JUL 17 1991

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale